

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 19 décembre 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019**

**2019 PP 68** Individualisation des autorisations de programme votées au budget spécial de la préfecture de police (exercice 2019).

**Mme Colombe BROSSEL, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le budget spécial de la préfecture de police pour l'exercice 2019 adopté au cours de la séance des 10, 11, 12 et 13 décembre 2018 ;

Vu le budget supplémentaire du budget spécial de la préfecture de police pour l'exercice 2019 adoptée au cours de la séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019 ;

Vu le projet de délibération, en date du 31 octobre 2019, par lequel M. le préfet de police lui soumet l'individualisation des autorisations de programme votées au budget spécial de la préfecture de police (exercices 2019) ;

Sur le rapport présenté par Mme Colombe BROSSEL, au nom de la 3ème commission,

Délibère :

Par prélèvement sur les autorisations de programme votées au budget spécial de la préfecture de police, ont été individualisées au titre de l'exercice 2019, les autorisations de programmes recensées et annexées à la présente délibération.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**